

CP LIEGE

PV N° 1 DE LA REUNION DU 21 AOUT 2013

Présents : Mmes Corbisier, Joliet ; MM Beck, Hasse, Schins, Riga, Rowier, Weber, Ghiezen

Absent et excusé : Mr Fraiture

- Courrier postal entrant :

- 1) Invitation du RBC Esneux à l'inauguration officielle de l'ALFARENA (Salle Sportive St Michel) ce vendredi 13 septembre 2013.
- 2) Du Service des Sports de la Province de Liège : Règlement relatif à l'attribution des prix sportifs provinciaux pour la saison 2012-2013.

- **Points abordés lors de la réunion** :

- 1) Organisation CP :

Suite à la démission de N. Basilio, la responsabilité de la Coupe provinciale a été confiée à F. Rowier. Les membres du CP tiennent à remercier Nicolas pour son travail dynamique et exemplaire qui lui a permis d'organiser une Coupe provinciale revisitée qui a connu un succès incomparable reconnu par tous.

L'organisation de la gestion du P.C. 1 est en cours et sera bientôt finalisée.

- 2) Des tournois et matchs amicaux non déclarés ont été organisés par les clubs R.Ht Pré Ougrée (1429), US Awans (1727), BC Jesyl (1096), BC Tec Lg Verviers (2329) en vertu des l'Articles PC 77 et 78 du R.O.I., l'amende prévue au TTA leur a été réclamée. Il leur a été rappelé qu'E. Thirionet était radié par l'AWBB et que tout arbitre bénévole devait être obligatoirement affilié. Qu'ils avaient la possibilité de demander aux convocateurs des arbitres officiels dûment agréés pour diriger leurs tournois ou matchs amicaux, que la gratuité était toujours de mise pour l'organisation de ces rencontres.
- 3) I. Delrue (relations CP) a organisé une réunion des CP le 20 juin dernier, un projet de fonctionnement Mini Basket (réorganisation championnat 3 c 3) a été présenté par la Direction Technique AWBB par la même occasion. Une réunion au mois de septembre pour débattre de ce sujet a été prévue. A suivre.
- 4) Reçu de la Délégation parlementaires liégeoise l'ordre du jour de la première réunion de la saison. J.M. Weber reste notre représentant pour la prochaine saison.
- 5) Avis de changement de secrétaire au R.B. Tilff (0097) : Mme Françoise DABEE, Allée

de la Fraineuse, 4 à 4130 TILFF ; Gsm : 0478/40.45.86 ; Mail : rbtilff@gmail.com.

- 6) Avis de changement de secrétaire à Union Huy Basket (2511) : Mr Michel BORREMANS, rue Rouge Lion, 21 à 4500 HUY ; Tél : 085/51.43.83 ; Gsm : 0498/38.78.59 ; Mail : secretariat2511uhb@gmail.com
- 7) Avis de changement de secrétaire à l'Ecole Polytechnique Verviers (EPV 1326 : Mme Rachel MARTHUS-HAYOT, Rue de la Drôme, 10 à 4801 STEMBERT ; Gsm : 0493/53.94.74 ; Mail : secretepv@gmail.com
- 8) Avis de changement de secrétaire au club CS Droixhe (2045) : Mr David DELVAUX, rue de la Paix, 5 à 4420 SAINT-NICOLAS ; Gsm : 0479/44.20.42 ; Mail : david.delvaux.perso@gmail.com
- 9) Changement de dénomination : Royal Athénée Jupille Fayenbois devient : Royal Liège Atlas Athénée Jupille (0057)
- 10) Avis de démission du club Amicale Liers BC (0706)
- 11) Les responsables calendriers seniors et jeunes rappellent les statuts suivants :

CHANGEMENTS AU CALENDRIER

En dehors des cas prévus à l'article PC.70, toute demande introduite par un club tendant à faire modifier la date et/ou l'heure d'une rencontre fixée au calendrier, doit être adressée, par courrier ordinaire, par fax ou par e-mail, au secrétaire ou au responsable calendrier du Département ou du Comité compétent, au moins **15 jours calendrier à l'avance**.

Pour qu'une suite favorable puisse, le cas échéant, y être réservée, il est indispensable que la demande introduite soit accompagnée de l'accord écrit et daté de l'équipe adverse et qu'elle reprenne les mentions suivantes :

- **Le nom et matricule du club demandeur**
- **La référence de la rencontre (n° de match et équipes concernées)**
- **La catégorie intéressée**
- **La date initiale de la rencontre**
- **Le motif du changement**
- **Le jour, la date et l'heure à laquelle la rencontre est remise**

Faute de réponse du club adverse, dans un délai de sept (7) jours calendrier à dater de la demande, l'accord sera considéré comme acquis, sauf si la demande émane du club visiteur.

Dans ce cas, l'accord du club visité est requis dans tous les cas sans qu'un délai ne soit imposé. Le Département ou Comité compétent pourra cependant admettre une modification introduite passé le délai de quinze jours, pour autant que cette modification soit suffisamment justifiée.

Le Département ou Comité compétent peut admettre ou ne pas admettre la demande.

Si le Département ou Comité compétent admet la demande, le club ayant demandé la modification au calendrier sera débité du montant fixé au TTA (30% de ce montant seront reversés au département ou comité compétent);

Si la modification porte sur l'ensemble des matches disputés par une équipe au cours de la saison, une somme forfaitaire, fixée au TTA, sera débitée;

Si une modification est faite, avant le 31 décembre de la saison en cours, pour toutes les rencontres qui restent à jouer, la même somme forfaitaire fixée au TTA sera débitée pour l'ensemble de ces rencontres;

Le montant de la demande de changement maintenant les rencontres lors du même week-end (modification d'heure et/ou passage du vendredi au samedi ou au dimanche et vice-versa ou du samedi au dimanche et vice-versa) sera débité d'un montant fixé au TTA, si la demande est faite et est en possession du comité compétent 15 jours avant la rencontre; il fera paraître la modification, le plus rapidement possible, sur le Web site de l'AWBB (Département ou CP concerné) sous la rubrique "changements au calendrier" et avertira, par écrit ou par fax ou par e-mail, les clubs concernés.

ARTICLE 60 : JOURS DE RENCONTRES DU CHAMPIONNAT

Le week-end commence le vendredi soir et se termine le dimanche soir.

1. Rencontres du vendredi soir

Les rencontres donnant lieu à la montée ou descente ne peuvent débuter ni avant 20h00 ni après 21h00, sans l'accord de l'équipe visiteuse.

2. Rencontres du samedi soir

a) Les rencontres qui donnent lieu à montée ou descente ne peuvent débuter avant 17h00 ni après 21h00, sans l'accord de l'équipe visiteuse.

b) Les rencontres des Jeunes régionaux doivent débuter au plus tard à 16h00.

3. Rencontres du dimanche

Les rencontres qui donnent lieu à montée ou descente ne peuvent débuter avant 9h30 ni après 17h00. Si le club visiteur doit se déplacer de plus de 60 km, l'équipe réserve doit jouer avant l'équipe première.

12) Le chrono du Rebond Neuville est toujours défectueux, le club a été prié de le faire réparer. Il serait bien aussi qu'un système visuel des 14/24'' soit mis en place.

- 13) BC Cointe a été prié de mettre en ordre ses 2 terrains latéraux afin d'homologation. Rendez vous sera pris par J.M. Weber.
- 14) J.M. Weber a été chargé d'homologuer le terrain de l'ancienne salle du BC Henri-Chapelle, la zone restrictive du terrain d'Elan Fexhe, les terrains retracés du BC Oreye.
- 15) L. Beck a procédé à l'homologation du grand terrain de la salle d'Esneux.
- 16) J.M. Weber a homologué le terrain du club Union Modave Marchin.
- 17) Reçu de J.P. Mespouille le calendrier général 2013-2014 pour le championnat AWBB.
- 18) Suite à une question des Parlementaires liégeois concernant l'annonce de décès de membres, L. Lopez a répondu que ces informations devaient être transmises par les parlementaires ou par le CP sur le mail direction@awbb.be
- 19) Le CA AWBB signale que le contrôle des licences coaches n'est pas opérationnel. Les arbitres ont été prévenus.
- 20) La 1^{ère} réunion de la CFA aura lieu le 26 août à la Maison Des Sports de la Province de Liège.
- 21) Les tests physiques des arbitres P1 ET P2 suivis d'un colloque avec les coaches de P1 et de P2 intéressés auront lieu le lundi 2 septembre prochain dans les locaux du Pt Chaud Sprimont BC.
- 22) L'Assemblée générale statutaire des arbitres se tiendra le vendredi 6 septembre prochain dans les locaux du R.ACSA Mosa Angleur, Rue Sous le Bois, 2 à ANGLEUR.
- 23) P. Vandevoorde arbitre de D1 rejoint le groupe CFA.
- 24) M. Delvoye désire reprendre l'arbitrage.
- 25) La CFA organisera le 24 août et 1 septembre 2013 deux sessions de formation pour arbitres de niveau 1 et 2. Les détails sont disponibles sur notre site « cpliege.be » et ont également transmis aux clubs.
- 26) Courrier envoyé aux responsables compétition AWBB, A. Geurten, A. Kaison, R. Mosciatti concernant le contrôle des présences des arbitres aux matchs régionaux.
- 27) Chaque saison le CP doit déterminer le nombre de rencontres qu'un arbitre doit diriger pour être pris en compte pour le P.C. 1. Décisions prises :
- Pour les arbitres de clubs : une rencontre minimum par mois ; le mois d'août comptera automatiquement s'ils ont renvoyé leur formulaire arbitre avant le 30 juin ainsi que le prévoient les statuts.
- Pour tous les arbitres à partir du niveau 2: ils devront diriger 4 rencontres minimum par mois.

28) Reçu un arbitre convoqué dans le cadre d'un dossier discipline interne. Après son audition et un débat contradictoire, le CP a décidé à l'unanimité de le désigner en fonction des nécessités dès le 1^{er} septembre, jusqu'au 1^{er} week-end d'octobre uniquement pour les rencontres Dames et Jeunes. Il est reclassé en P3 jusqu'à la fin de la saison 2014-2015 sans possibilité de remonter en P2. A la fin de cette saison en fonction de classement et de ses évaluations, il pourra accéder à la P2. Au prochain problème disciplinaire, sa carte d'arbitre lui sera retirée.

29) A ce jour 222 demandes de tournois ou matchs amicaux ont été demandées et autorisées.

29) Demandes de mutations administratives

N°	CONCERNE	DU CLUB	VERS CLUB
1301	ETIENNE Michel	RBC Awans	U.Modave-Marchin
1302	LINTZEN Kim	G. Braives	BC Haneffe
1303	AERTS Kassendra	BC Seraing	RB Tilff
1304	RIGA Nicolas	RBC Esneux	BC Belleflamme
1305	LECLERC Amandine	BC Seraing	ABC Waremme
1306	DIERCKX Geoffrey	Espoir Hamoir 96	RB Tilff
1307	KUNICA Lucille	ABC Waremme	E. Fexhe
1308	CRUTZEN Lara	RBC Esneux	RB Tilff
1309	DEMIN Leylla	Harimalia BC	RB Tilff
1310	PEREZ Maxime	RBC Ste Walburge	CP Awans
1311	CASTERMANS L.	BC D. Andrimont	BC Aubel
1312	PETIT Randy	ABC Waremme	BC Othée
1313	RULMONT Guillaume	ABC Waremme	BC Othée
1314	DELLOT Jérôme	R. Montegnée	BC Othée
1315	MEUNIER Hugo	RBC Awans	BC Othée
1316	DALLENOGARE M.	RBC ANS	BC Alleur
1317	DONEUX Emilie	BC Henri-Chapelle	BC Alleur
1318	PARENTE Emilie	RBC Awans	BC Othée
1319	DEKENS Ryan	BC Blegny	Lg Atlas Ath.Jupille
1320	SCOYER Claire	Pt Ch.Sprimont	E.Fexhe
1321	VRANKEN Diego	Harimalia BC	Lg Atlas Ath.Jupille
1322	DE RE Thibaud	BC Othée	RBC Awans
1323	GUILLIAMS Florian	BC Othée	RBC Awans
1324	MALHERBE Antoine	BC Othée	RBC Awans
1325	MARECHAL Michaël	Lg Atlas Ath.Jupille	CS droixhe

30) Prochaine réunion plénière : 4 septembre 2013.

C. Ghiezen

Secrétaire CP Liège